

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011 Conference Romande de la Formation Continue

Lausanne, IMD, jeudi 1er décembre 2011

Présent(e)s: Mmes et MM. J. Annen, B. Bachelard, P. Barras, P.-A. Bex, J.-P. Brügger,

J. Demaurex, N. Galland, A. Girardin, D. Juillerat, F. Le Vallois, Ph. Merz, B. Morand-Aymon, J.-L. Portmann, A. Sanchez, G. Savary, J. Stroumza

Excusé(e)s: Mmes et MM. Ch. Amici Raboud, J. Aubert, B. Bachelard, E. Baume-Schneider, Ch.

Bonvin, L. Comte, Ch. Darbellay, M. Déglon, T. Erb, Y. Flückiger, J.-P Graber, H. Hiltpold, A. Holenweg, M. Kasser, Ch. Levrat, F. Loi Zedda, J.-A. Maire, S. Manco, A. Marra, I. Mellos, B. Monnet, J. Neirynck, R. Nordmann, V. Polito, S. Rolle, M. Roth-Bernasconi, P. Rywalski, C. Sallort, A. Schlaefli, A. Seydoux-Christe, C. Simoneschi, R. Strahm, I. Taher-Selles, A. Thorens-Goumaz, O. Tschopp,

M.-L. Vuilleumier

Présidence: Mme G. Savary **Vice-Présidence**: M. D. Juillerat

PV: me

Avant de débuter la séance, G.Savary remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que l'IMD pour sa mise à disposition des locaux. Elle informe que le canton de Vaud va financer le centre de formation de Bobst. Initiative doublement appréciée car l'entreprise Bobst traverse une période difficile.

I. Partie statutaire (14h15-14h45)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 4 février 2011

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 février 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport de la Présidente

La CRFC a vu le jour en juin 2007. Son objectif était de mettre à disposition une plateforme solide pour les prises de position concernant la loi fédérale de la formation continue. Cet objectif est resté, mais vu le retard pris au niveau fédéral, la plateforme n'a pas encore été mise en place. Par contre, la CRFC a développé d'autres objectifs, tous en rapport avec la loi.

Au fil des années certains objectifs se sont consolidés, à savoir :

- mise en valeur de la Suisse romande au niveau de la formation continue;
- consolidation de notre position face à l'OFFT;
- groupe d'accompagnement sur la loi fédérale;
- création d'un espace de débat réunissant tous les acteurs de la FC en Suisse romande;

et des actions ont été menées à bien :

- organisation d'Etats généraux sur la FC;
- organisation d'une rencontre avec des entreprises privées concernant la FC;
- organisation, en collaboration avec l'OFFT, d'une journée consacrée à la VAE.
- La création d'une plate-forme de discussion a connu un résultat mitigé.

Ce qu'il faut souligner, c'est que la CRFC commence à être reconnue au plan fédéral et que sa voix aura un poids non négligeable en ce qui concerne la consultation de la loi fédérale.

G.Savary remercie le comité et le soutien actif des membres de la CRFC.

Le rapport est approuvé par acclamation.

4. Comptes 2011 et budget 2012 (documentation envoyée avec l'OJ)

D.Juillerat présente les comptes 2011. La trésorerie n'étant pas très élevée, il avait été décidé de ne pas organiser d'événement majeur en 2011. Les coûts directs de la journée VAE ont été pris en charge par l'OFFT.

Au vu du travail accompli par le secrétariat romand de la FSEA, le comité propose de lui accorder un montant de CHF 6'000.00.

En ce qui concerne les activités 2012, deux AG sont à prévoir : une première, en début d'année, pour la prise de position de la CRFC concernant la loi fédérale, et une deuxième, dont le thème sera encore à préciser.

J.Stroumza soulève la question concernant l'organisation d'Etats généraux, sachant qu'il avait été décidé d'organiser ceux-ci tous les deux ans.

Après discussion, il est décidé d'inclure un montant de CHF 5'000.00 (dépenses) et CHF 3'000.00 (recettes) pour l'organisation d'Etats généraux en 2012.

Les comptes 2011 et le budget 2012 sont approuvés par acclamation.

5. Elections du comité

Le comité se représente *in corpore,* à l'exception de M. Alain Petitpierre qui a pris sa retraite à l'IFAGE.

Pour le remplacer, Mme Véronique Polito – USS, se présente.

J.-P. Brügger souhaiterait la présence d'une personne de la Fédération des entrepreneurs romands siège au comité, ce qui permettrait d'élargir les débats.

Mandat est donné au comité de contacter M. Bottazzoli, responsable de la formation à la Société suisse des entrepreneurs, pour lui proposer d'adhérer à la CRFC et plus particulièrement le comité.

Le comité se compose de la manière suivante :

- Géraldine Savary, Conseillère aux Etats, Présidente
- Didier Juillerat, Centre Interrégional de Perfectionnement, CIP, Vice-président
- Bernadette Morand-Aymon, Fédération Suisse pour la Formation Continue (FSEA), Secrétaire générale
- Josiane Aubert, Conseillère nationale, pdte CSEC-N
- Brigitte Bachelard, Haute Ecole ARC
- Franck Le Vallois, Bobst Group SA
- Fabien Loi Zedda, Association des Universités Populaires de Suisse (AUPS)
- Stéphane Manco, Association des Organisateurs de Mesures du marché du travail en Suisse (AOMAS)
- Philippe Merz, Fédération romande des acteurs de la formation des formateurs d'adultes (FRAFFA)
- Véronique Polito USS
- Antonio Sanchez, Services Industriels de Genève (SIG)
- Johnny Stroumza, Coordination romande pour la Formation de base des adultes (CRFBA)
- Gérard Bottazzoli, SSE (sous réserve acceptation par l'intéressé)

Le comité est élu par acclamation.

6. Divers

Le site internet connaît actuellement quelques problèmes techniques (TYPO3). BMA s'est approchée de quelques membres pour demander de l'aide afin de résoudre ces ennuis le plus rapidement possible.

G. Savary clôt la partie statutaire à 14h50.

II. Partie thématique (15h30-17h00)

Bilan de la journée nationale Validation des acquis – OFFT/CRFC

G. Savary rappelle le contexte de la journée VAE et souligne la qualité des intervenants. Suite à cette journée, un certain nombre de jalons ont été posés, mais des questions restent ouvertes quant à la procédure VAE. D'autre part, il est en également ressorti que les enjeux en les secteurs universitaire et professionnel étaient très différents.

Un des objectifs à atteindre est de renforcer la VAE et de réadapter le guide national. Pour ceci, il faut impliquer tous les acteurs et plus particulièrement les offices régionaux et cantonaux de la FC. La nécessité d'avoir un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure semble importante.

Cette journée aura également démontré que la Suisse romande possède sur ce thème d'une certaine avance, par rapport à la Suisse alémanique. La VAE devrait également être consolidée dans la loi.

Dès que le procès-verbal de cette journée sera disponible, il sera mis sur le site de la CRFC.

2. Présentation de la loi – J.P. Brügger

J.P.Brügger, en tant que membre de la commission d'expert et président de la CIFC, commente sa présentation sur l'avant-projet de loi mis en consultation. Le fichier "powerpoint" est annexé au présent-procès verbal.

Cette loi représente le dernier maillon dans le système éducatif suisse. En effet, à ce jour, il existe environ 50 lois qui abordent le thème de la formation continue.

J.-P.Brügger tient à souligner que le groupe d'experts a pu travailler dans un excellent climat, notamment grâce à son président, M. Stadler.

Suite à cette présentation, une discussion est ouverte et le bilan est que la CRFC doit prendre position et faire parvenir son point de vue. La CRFC revendique également une présence dans les auditions de la Confédération ainsi que dans la Conférence nationale, pour autant que celle-ci s'ouvre à des institutions.

Pour la prise de position, il est demandé à chaque membre de la CRFC de prioriser les points les plus importants de la loi. Les remarques et commentaires sont à envoyer à BMA afin qu'elle puisse rédiger une synthèse qui sera soumise au comité et ensuite à la prochaine AG.

La prise de position finale ne devra contenir que 5 à 6 points importants.

Quand le projet sera dans les chambres parlementaires, la CRFC pourra alors faire une demande officielle pour être auditionnée par les commissions parlementaires.

G.Savary lève la séance à 16h45.